

Description

L'expert ou l'experte en finance et investissements fournissent des services de gestion de fortune à des clients aisés (propriétaires d'entreprise, familles fortunées, entrepreneurs, etc.). Ils les conseillent en matière d'investissements, de gestion financière, de planification patrimoniale et de gestion des risques. Ils gèrent des portefeuilles d'investissement pour le compte de leurs clients et leur offrent des conseils en matière de planification successorale, de transmission d'entreprise, d'héritage et de fiscalité.

Leurs principales activités consistent à:

Conseil à la clientèle

- identifier les besoins et les valeurs du client et clarifier sa situation économique et financière (ses engagements, ses contraintes, sa tolérance au risque, etc.);
- définir la situation juridique et fiscale de la personne en fonction de son pays de domicile (droit successoral, droit immobilier, régime fiscal, etc.);
- analyser des rapports de comptabilité financière;
- élaborer des rapports d'états financiers et les présenter au client;
- établir le profil d'investissement en fonction des objectifs et de l'horizon de placement (moyen ou long terme);
- informer la clientèle sur les fournisseurs de services financiers à même de gérer des produits spéciaux (p.ex. un trust);
- apporter au client des conseils en lien avec la gestion de son patrimoine (financement, planification successorale, comptabilité, transmission d'entreprise, conseil en matière d'héritage ou de fiscalité, etc.);

Gestion de portefeuille et services bancaires

- évaluer des actions, des titres rémunérés et des produits dérivés (options, contrats et opérations à terme, etc.) en analysant les risques et profits;
- déterminer dans quelles sociétés investir sur la base d'informations fournies par des analystes financiers;
- établir la composition du portefeuille d'actifs par type de placement (obligations, actions, immobilier, etc.) et par secteur (pharmaceutique, industriel, etc.) sur la base d'une planification financière;
- veiller à l'exécution par les gestionnaires de fortunes des opérations nécessaires à la mise en œuvre des investissements décidés;
- contrôler la conformité des opérations avec le plan d'investissement;
- assurer le suivi des opérations et en rendre compte dans des rapports;
- suivre l'évolution de la bourse et des marchés et modifier la stratégie d'investissement en fonction des changements qui surviennent;
- effectuer les services bancaires usuels à la demande du client (transfert d'argent, emprunt, versement, etc.).

Environnement de travail

Les experts en finance et investissements travaillent au contact d'une clientèle issue de différents pays et cultures. Ils collaborent avec des conseillers internes ou externes à l'institution (notamment des avocats et des fiscalistes) et avec d'autres fournisseurs de services financiers.

Formation

La formation d'expert ou d'experte en finance et investissements s'acquiert en emploi.

Lieu

- Genève

Durée

- 15 mois

Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC), maturité ou équivalent et 5 ans d'expérience dans les domaines banque ou finance;
- brevet fédéral, bachelor HES ou universitaire en économie et 3 ans d'expérience dans les domaines banque ou finance;
- master HES ou universitaire en économie et 2 ans d'expérience dans les domaines banque ou finance;
- réussite des modules ou attestations d'équivalences;
- connaissances en anglais.

Titre obtenu

- diplôme fédéral d'expert ou d'experte en finance et investissements.

Remarque: les membres de la Swiss Financial Analysts Association obtiennent en même temps le diplôme international "Certified International Wealth Manager".

Contenu

Modules pré-requis

- Financial Accounting and Analysis, Equity, Corporate Finance;
- Fixed Income, Economics;
- Derivative, Portfolio, Management;

Modules d'examen final

- Wealth Management;
- Real Estate, Relationship Management, Behavioral Finance;
- Ethique, droit, fiscalité et planification financière.

Remarque: les cours de préparation sont dispensés en français, mais la documentation des cours est rédigée en anglais, de même que la plupart des énoncés d'examens. Il est toutefois possible de répondre en français, allemand, italien ou anglais.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Bonne mémoire
- Aptitude pour les mathématiques et les sciences
- Rigueur
- Discrétion

Perspectives professionnelles

Les experts en finance et investissements occupent en général des positions supérieures dans le conseil à la clientèle dans des instituts bancaires ou financiers ou des groupes d'assurances. Les possibilités de faire carrière dans le domaine sont bonnes du fait de l'internationalisation qui caractérise le secteur bancaire. Ces professionnels peuvent également exercer leurs activités en tant qu'indépendants dans le domaine de la finance et des investissements.

Perfectionnement

Les experts en finance et investissements peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail et par des instituts bancaires ou financiers;
- complément de formation permettant d'obtenir le diplôme fédéral d'analyste financier-ère et gestionnaire de fortunes ou d'expert-e en opérations des marchés financiers, formations modulaires complémentaires, Genève;
- titres postgrades dans la finance proposés par des universités et des instituts privés;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement et www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Analyste financier et gestionnaire de fortunes DF/Analyste financière et gestionnaire de fortunes DF
- Expert-comptable DF/Experte-comptable DF

Adresses

Centre de Formation AZEK
Feldstrasse 80
8180 Bülach
Tél.: 044 872 35 35
<http://www.azek.ch>

Swiss Financial Analysts Association SFAA
Feldstr. 80
8180 Bülach
Tél.: +41 44 872 35 40
<http://www.sfaa.ch>